

Département de Haute-Saône



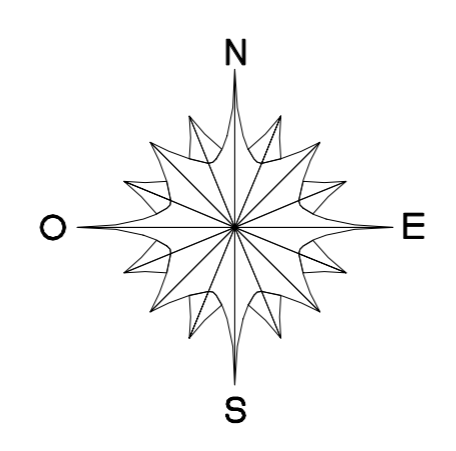
COMMUNE DE  
NANTILLY

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## 4. REGLEMENT

Document graphique  
Ensemble de la commune au 1 / 5 000 ème

<b>Pièce n° 4.2.6</b>	REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR
Arrêté par délibération du Conseil Communautaire : 26.01.2012	
Approuvé par délibération du Conseil Communautaire : 13.12.2012	
INITIATIVE Aménagement et Développement	
 Siège social : 4, Passage Jean Dabry - 70200 VESOUL Tél : 03 83 76 47 47 - Fax : 03 83 76 47 50 mailto:info@initiative-ad.com	
Plan cadastral actualisé le : 20 octobre 2010	



- LEGENDE**
- Limite de Zone
  - - - Limite de Secteur
- ZONE URBAINE**
- U Zone urbaine mixte (habitat ou activités économiques, services, commerces, artisanat compatible avec la proximité de l'habitat).
- ZONE A URBANISER**
- AU Zone de réserve foncière nécessitant pour l'ouverture de la zone, une procédure de modification.
  - 1AU Zone d'extension urbaine à vocation d'habitat et d'activités compatibles avec la proximité de l'habitat.
- ZONE AGRICOLE**
- A Zone agricole.
- ZONE NATURELLE ET FORESTIERE**
- N Zone naturelle.
  - NI Secteur de la zone N réservé aux activités de loisir.





Département de Haute-Saône



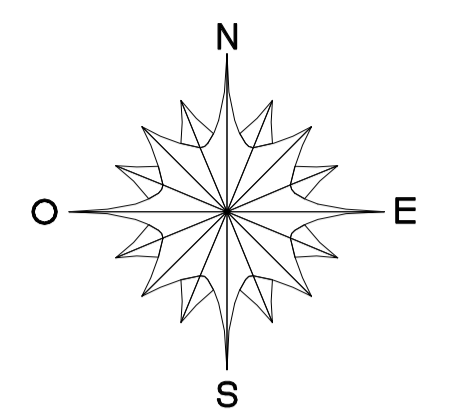
COMMUNE DE  
NANTILLY

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## 4. REGLEMENT

Document graphique  
Centre de la commune au 1 / 2 000 ème

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR	
Pièce n° 4.3.6	
Arrêté par délibération du Conseil Communautaire : 25.01.2012	
Approuvé par délibération du Conseil Communautaire : 13.12.2012	
INITIATIVE Aménagement et Développement	Plan cadastral actualisé le : 20 octobre 2010
 <small>Siège social : A. Perrault, 10000 Dole - 70000 VESOUL        Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.09        info@amagreg.com</small>	 Plan cadastral actualisé le : 20 octobre 2010



- LEGENDE**
- Limite de Zone
  - - - Limite de Secteur
- ZONE URBAINE**
- U Zone urbaine mixte (habitat ou activités économiques, services, commerces, artisanat compatible avec la proximité de l'habitat).
- ZONE A URBANISER**
- AU Zone de réserve foncière nécessitant pour l'ouverture de la zone, une procédure de modification.
  - 1AU, 1AUa Zone d'extension urbaine à vocation d'habitat et d'activités compatibles avec la proximité de l'habitat.
- ZONE AGRICOLE**
- A Zone agricole.
- ZONE NATURELLE ET FORESTIERE**
- N Zone naturelle.
  - NI Secteur de la zone N réservé aux activités de loisir.
  - Emplacements Réservés

### LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Superficie
Na 1	Création de voirie	Commune	387 m²
Na 2	Création de voirie	Commune	773 m²
Na 3	Création de voirie	Commune	113 m²